

Réforme de l'assurance chômage : les députés approuvent le projet de loi

L'Assemblée nationale a adopté mardi en première lecture le projet de loi « avenir professionnel », second volet de la réforme du marché du travail.

Première victoire pour le projet de loi « avenir professionnel », porté par Muriel Pénicaud. Ce second volet de la réforme du marché du travail, qui porte sur l'assurance chômage, la formation professionnelle et l'apprentissage, a été adopté en première lecture par les députés, mardi. Ce texte de la ministre du Travail se veut quelque peu le volet « rénovation du modèle social » et « émancipation » de la réforme du travail, voulue par l'exécutif. Une réforme lancée en 2017 avec l'adoption des ordonnances sur le Code du travail. Ce second volet a été adopté par l'Assemblée nationale par 349 voix contre 171 et 41 abstentions.

LR a voté contre, comme les socialistes, Insoumis et communistes, les élus corses et les radicaux (non-inscrits), tandis que l'UDI-Agir s'est majoritairement abstenue, comme les élus FN. Sylvain Maillard, le chef de file des « marcheurs » pour ce projet de loi, a défendu « l'un des textes les plus importants de cette première année de législature » pour répondre au « défi » de la lutte contre le chômage de masse. L'élus LR Gérard Cherpion a dénoncé de son côté « un texte inachevé, fait dans la précipitation » avec un nombre « record » de 68 amendements déposés par le gouvernement. Il a également déploré « la pauvreté des débats » due, selon lui, à la « gestion chaotique » de l'ordre du jour. Sur le fond, il a affirmé que le texte « inquiète », notamment parce qu'il acte « la baisse des droits des salariés » en matière de formation.

Vers une trop grande libération des marchés ?

Les trois groupes de gauche ont dénoncé un projet de loi restant sur le volet « flexibilité » et sans « droits nouveaux ». C'est un texte qui « déçoit » et « inquiète », a ainsi commenté Gisèle Biémouret (Nouvelle Gauche), « après 43 heures de débat et l'adoption d'un seul amendement de la gauche ». Le projet « ne libère pas les individus, il libère les marchés », a-t-elle lancé, jugeant entre autres que l'extension des droits au chômage pour les démissionnaires relève de la « poudre de perlimpinpin ». Adrien Quatennens (LFI) a aussi fustigé une « flexibilité à outrance » et une politique ni « efficace » ni « pragmatique », le communiste Pierre Dharréville déplorant une loi qui « comme d'habitude », s'en remet au marché, et ouvre la voie à des formations « low-cost ». Cette « mauvaise loi fera peut-être baisser les chiffres du chômage par ses artifices mais aura des conséquences sociales lourdes », a-t-il affirmé.